

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 2886

Texte de la question

ANNÉE DE L'OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Apeleto Albert Likuvalu, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Apeleto Albert Likuvalu. Ma question s'adresse à Mme la ministre chargée de l'outre-mer, et j'y associe nos collègues Annick Girardin, Jeanny Marc et Chantal Berthelot.

Le 12 janvier dernier, au siège du ministère de l'intérieur, a été lancée officiellement l'année des outre-mer. À travers de nombreuses manifestations prévues dans des domaines variés tels que la culture, l'économie, le tourisme, cette année vise à " dévoiler les richesses des outre-mer au grand public ".

Ces outre-mer constituent 80 % de la biodiversité française, font de la France la seconde puissance maritime mondiale, et ont étroitement participé à l'histoire de France.

Cependant, deux grandes questions m'interpellent : lors de ses voeux aux outre-mer, le 9 janvier dernier en Guadeloupe, le Président de la République indiquait vouloir instaurer un lien nouveau avec la métropole, fondé sur la confiance réciproque et sur la responsabilité partagée. Or, où sont la confiance et la responsabilité partagée lorsque le budget de l'outre-mer pour 2011 est en baisse de 2,27 % par rapport à 2010 ? Cette baisse affecte directement les politiques destinées à favoriser le développement économique, à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Ensuite, votre programme, certes ambitieux, pour l'année de l'outre-mer, prévoit des manifestations surtout en métropole, hormis les états généraux des langues régionales outre-mer en Guyane et les jeux du Pacifique en Nouvelle-Calédonie. Avec si peu d'événements sur leurs territoires, les ultramarins sont de fait écartés de votre programme.

M. Jean-Marc Roubaud. C'est faux!

M. Apeleto Albert Likuvalu. Aussi, madame la ministre, ma question est double : d'abord, comment expliquezvous le fait d'écarter des parlementaires ultramarins de l'organisation du programme de l'année des outre-mer ? Ensuite, que compte faire le Gouvernement pour réaliser ce programme et pour que les manifestations ne se fassent pas au détriment des ultramarins et de leurs territoires ? (Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Monsieur le député, à l'issue des états généraux de l'outre-mer, lors du conseil interministériel de l'outre-mer présidé par le chef de l'État, des mesures très importantes ont été prises, parmi lesquelles l'année des outre-mer.

Pourquoi l'année des outre-mer ? Tout simplement pour changer le regard sur ces territoires, pour aider à mettre à mal les préjugés et faire comprendre une fois pour toutes que l'outre-mer participe à la construction et à la grandeur de notre pays.

Quelle a été notre méthode ? Nous avons choisi un commissaire, Daniel Maximin, personnalité unanimement reconnue par la communauté ultramarine. À l'occasion d'une conférence de presse, nous avons présenté un programme qui se décline sur deux niveaux.

Au niveau national, une quarantaine de manifestations sont prévues. Mais il y a également le niveau local : les collectivités ont été associées à ce programme et nous ont fait des suggestions, qui ont été retenues dans le

programme des manifestations - vous pouvez le consulter sur le site internet du ministère.

M. Gaëtan Gorce. Qu'attendez-vous pour passer à l'action?

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. Certes, tout n'a pas été pris en compte au moment de la publication de ce programme, en particulier votre territoire de Wallis-et-Futuna. Je n'avais alors pas de propositions, et le commissaire pas davantage. Aujourd'hui, nous sommes tout à fait disposés à examiner vos suggestions et à faire en sorte qu'elles participent aussi à l'année des outre-mer dès lors qu'elles s'inscrivent dans le cadre de l'objectif poursuivi par le Gouvernement : changer le regard sur l'outre-mer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*.)

Données clés

Auteur: M. Apeleto Albert Likuvalu

Circonscription: Wallis-et-Futuna (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2886

Rubrique: Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Outre-mer Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 janvier 2011